

Statement of the International Action Network on Small Arms (IANSA)

Check Against Delivery

Monsieur le Président, Distingués Délégués,

Je tiens à vous remercier de m'avoir donné l'occasion de m'adresser à ce groupe de travail. Je m'appelle Armelle Tsafack et je suis la vice-présidente de WILPF Cameroun. Je parle ici au nom du Réseau international d'action contre les armes légères (IANSA).

IANSA tient à féliciter une fois de plus le Président pour ses efforts visant à assurer la participation de la société civile tout au long de ce processus. Cela devrait servir d'exemple pour les futures réunions de suivi et d'examen.

De la même manière, nous apprécions grandement les déclarations de plusieurs États membres qui ont souligné les contributions de la société civile dans la production de données et le partage d'analyses sur le sujet des munitions. La société civile a fourni une assistance technique et a tenu des registres sur la mauvaise gestion et le détournement des munitions, même dans les cas où les États n'étaient pas en mesure de le faire. L'IANSA accueille donc favorablement l'objectif 15 tel qu'il est écrit dans le document A-CONF.239-2023-CRP.1_Rev.2. En conservant la formulation suggérée pour reconnaître le rôle des organisations de la société civile en tant que parties prenantes clés potentielles dans la gestion des munitions, les États peuvent bénéficier de leurs connaissances et de leur expertise en renforçant les partenariats aux niveaux local, national et régional et ainsi pourraient améliorer notre capacité collective à freiner la prolifération des munitions illicites.

IANSA soutient également fortement l'objectif 14 car il souligne la nécessité d'un langage concret sur l'intégration du genre et la participation pleine, égale, significative et efficace des femmes dans la gestion des munitions - un engagement général qui devrait être pris par l'ensemble de la communauté internationale et inclus dans tous les instruments internationaux visant à réduire la violence armée. Par conséquent, IANSA soutient pleinement la déclaration conjointe approuvée par 63 États Membres ce mardi.

En tant qu'organisation coordonnant la participation de la société civile aux processus internationaux sur les armes légères, nous devons à nouveau souligner l'importance de maintenir la portée du document final pour inclure tous les calibres de munitions, en particulier en conservant le libellé sur les munitions de petit calibre dans les paragraphes 1 et 10. Le commerce illicite, le détournement et l'utilisation abusive des munitions de petit calibre sont des problèmes graves dans de nombreux pays qui ne doivent pas être négligés par les gouvernements. Depuis plus de 20 ans,

la société civile plaide pour que les munitions de petit calibre soient prises en compte dans le processus UNPoA.

L'IANSA exhorte tous les États membres à s'engager dans un accord susceptible d'améliorer efficacement la gestion des munitions à vie, faisant du document final un seuil pour d'autres instruments et pratiques régionaux et nationaux. En ce sens, l'IANSA souhaite attirer l'attention sur le fait que les justifications décrites dans l'annexe sont fondamentales pour la mise en œuvre de ce cadre à tous les niveaux. À cette fin, il devrait rester une partie intégrante du présent document final.

Enfin, le trafic illicite et irresponsable de munitions et d'armes à feu est un problème international qui touche trop de pays dans toutes les régions du monde et qui a des répercussions sur la paix et la sécurité régionales et nationales. Par conséquent, les avantages potentiels du travail apporté par ce GTCNL directement sur le niveau d'engagement et la coopération internationale qui peuvent être atteints entre les États pour un cadre mondial solide. Comme l'a déclaré en début de semaine une délégation : « Ce qui est décidé dans cette salle devrait faire une réelle différence pour ceux qui vivent la violence armée ».

Monsieur le Président,

L'IANSA reste ferme dans son engagement à poursuivre son engagement et sa collaboration dans les discussions et la mise en œuvre des résultats relatifs à cet important processus. Nous pensons que grâce à des efforts collectifs, un cadre solide pour la gestion des munitions peut être mis en place. Nous appellerons les plus de 500 membres de l'IANSA et d'autres parties prenantes de la société civile à participer activement et à collaborer de manière constructive avec les États pour façonner et soutenir un cadre solide et efficace. L'expertise et l'engagement de la société civile auprès des communautés locales sont des atouts inestimables qui doivent être exploités pour réaliser le changement durable que nous souhaitons tous voir.

Merci